Formation RGPD : La démarche AIPD / PIA : Analyse d'Impact relative à la Protection des Données

PLUS D'INFOS

- Contactez-nous

CONTACT REFERENT

- Commercial@ageris-group.com
- +33 3 87 62 06 00

MODALITES D'ACCES

- Inscription en réservant votre place sur une session disponible ou par téléphone, par mail, par demande de contact. Vous recevrez un devis à nous retourner avec votre accord pour confirmer votre inscription.

DELAI D'ACCES

- La durée estimée entre la demande du stagiaire et le début de la formation est de 7 jours (peut être raccourci pour le mode distanciel)

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

- Accessible à distance pour les personnes à mobilité réduite
- Pour connaître l'accessibilité aux salles de formation, vous pouvez nous joindre au +33 3 87 62 06 00

REFERENCE

- RGPDAIPD

TARIF

- 1490 € HT

DUREE DE LA FORMATION

- 2 jours – 14 heures

DATES DES SESSIONS

- Voir site internet

FINANCEMENT

- OPCO

FORMULE INTRA-ENTREPRISE

Formulaire : soumettez votre projet

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- Cours théorique
- Exemples concrets
- Etudes de cas

PRESENTATION DE LA FORMATION

L'analyse d'impact à la protection des données (AIPD) ou Privacy Impact Assessment (PIA) est une étape primordiale qui s'inscrit dans un processus complet de gestion de la protection des données. Elle permet la prise en compte des risques d'atteinte à la vie privée dès la conception d'un traitement de données (« Privacy by Design », cf notre formation 1 jour « La démarche Privacy by Design »). Cette formation vise à aborder, au travers d'un cas pratique, comment mener la réalisation d'une AIPD.

OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

A l'issue de cette formation, le stagiaire aura les compétences pour :

- Comprendre la démarche AIPD.
- Être capable d'accompagner et de documenter la décision de mise en œuvre d'un traitement de donnée à caractère personnel.
- Réaliser une AIPD

PUBLIC

- DPO, RSSI, référents protection des données personnelles, juristes, DSI/responsables informatique et chefs de projet. Toute personne faisant partie de la MOA/MOE.

PREREQUIS

Avoir suivi une formation sur les bases de la réglementation en matière de protection des données personnelles (ex. Mooc de la CNIL ou Comprendre le RGPD et mise en conformité 2j).

PROGRAMME DETAILLE

Chapitre 1 : Rappel sur les enjeux du RGPD

- Le cadre réglementaire
- Historique de la réglementation
- Les enjeux du nouveau règlement
- L'écosystème du RGPD
- Les 6 principes fondamentaux
- Responsabilités du responsable des traitements

Chapitre 2 : Principes généraux, méthodologie et outillage

- La démarche depuis le 25 mai 2018
- Le rôle du Délégué à la Protection des Données dans le cadre de la démarche AIPD
- La démarche AIPD dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau traitement et/ou la mise en conformité des traitements opérationnels
- Liste des activités de traitement CNIL pour lesquels une AIPD n'est pas nécessaire « LISTE BLANCHE »
- Liste des activités de traitement CNIL pour lesquels une AIPD est nécessaire « LISTE NOIRE »
- Démarche AIPD de la CNIL
- Intégration de la démarche AIPD dans la protection des données dès la conception
- Intégration de la démarche AIPD dans le traitement d'une violation de DCP
- Cas particulier des relations avec les sous-traitants : Prise en compte de la démarche AIPD

Chapitre 3 : Conclusion

Formation RGPD : La démarche AIPD / PIA : Analyse d'Impact relative à la Protection des Données

- Evaluation des compétences par un quizz en cours et en fin de formation
- Support de cours remis au stagiaire par mail en fin de formation
- Outil distanciel : teams

POUR ALLER PLUS LOIN

- RGPD – Devenir DPO
- RGPD – Auditer sa conformité et se préparer à un contrôle de la CNIL

PLUS D'INFOS

- Contactez-nous

MODALITES D'EVALUATION

Validation des connaissances et compétences par des quizz durant la formation.